

Numéro	DL210111-LM01	1/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

VII. DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, par délibération du 10 juillet 2020, a délégué au Maire certaines compétences en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations consenties.

DECISIONS DU MAIRE

- Conclusion d'une convention d'occupation du domaine public avec l'III aux enfants pour des locaux aménagés en crèche au sein du groupe scolaire Les Vergers.
- Octroi de la protection fonctionnelle à un agent (décision DM210105-JNC01).
- Octroi de la protection fonctionnelle à un agent (décision DM210121-LM01).

- **Les marchés et avenants passés depuis le Conseil Municipal du 19 décembre 2020 sont présentés dans les tableaux joints en annexe.**

Numéro	DL210111-LM01	2/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE TRAVAUX

	<i>Intitulé lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de parc solaire flottant	lot unique	Cabinet ESPELIA (19M132)	18 862,50 €	3 300,00 €	1 décembre 2020

MARCHES DE SERVICES

	<i>Intitulé lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Assistance PROGICIEL	lot unique	SALVIA (20M137)	1 814,00 €		8 décembre 2020
Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la restructuration et mise en accessibilité de la crèche parentale "L'III aux enfants" à Illkirch-Graffenstaden	lot unique	PLEBICIT (19M145)	30 591,00 €	1 782,61 €	23 décembre 2020
Assistance PROGICIELS SIECLE/SCRUTIN/ETERNITE/AVENIR/DECENNIE	lot unique	LOGITUD (21M001)	7 268,00 €		7 janvier 2021

Numéro	DL210111-LM01	3/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE FOURNITURES

	<i>Intitulé lots</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Commande HT</i>	<i>Date notification</i>
Accord-cadre multi-attributaire relatif à la fourniture de produits électriques et pièces accessoires pour le bâtiment et pour l'éclairage de la Ville	LOT 02 Courants faibles	YESS (20M097)	mini 3000,00 €	198,97 €	1 décembre 2020
			maxi 8000,00 €		
		CGED (20M099)	mini 3000,00 €	240,00 €	1 décembre 2020
			maxi 8000,00 €		
		CGED (20M099)	mini 3000,00 €	38,96 €	10 décembre 2020
			maxi 8000,00 €		
		CGED (21M003)	mini 3000,00 €	252,00 €	11 janvier 2021
			maxi 8000,00 €		
		YESS (21M004)	mini 3000,00 €	83,76 €	8 janvier 2021
			maxi 8000,00 €		

Numéro	DL210111-LM01	4/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2020

ASSOCIATION	Montant 2020
Association des Archivistes Français (AAF)	105 €
Association des Professionnels de l'Information et de la documentation (ADBS)	264 €
Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)	1 375,05 €
Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV)	45 €
Association des Maires du Bas-Rhin	7 600,10 €
Club de la Presse	105 €
TRION Climate	500 €
Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE)	375 €
La Récré des Galopins Ludothèque	15 €
Chambre d'agriculture Bas-Rhin ovins/caprins/bovins	131,47 €
Groupement de Défense Sanitaire (GDS Alsace)	37,53 €
Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin	5 188,27 €
Conseil National Villages Fleuris	450 €
Amicale des Maires des communes du sud-ouest de l'Eurométropole de Strasbourg	1 604 €